



## LA VILLE DE VILLEPINTE

Recrute

### UN INSTRUCTEUR DU DROIT DES SOLS (H/F)

#### VOUS ETES DE CATEGORIE C DANS LA FILIERE ADMINISTRATIVE OU TECHNIQUE STATUTAIRE OU CONTRACTUEL

Au sein de la Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et du Logement, vous serez chargé de l'instruction des Autorisations du Droit des Sols au regard du Plan Local de l'Urbanisme (PLU), de la participation aux procédures de planification urbaine avec le responsable du service, de la participation aux contentieux de l'urbanisme.

Vous possédez de très bonnes connaissances en droit de l'urbanisme et vous maîtrisez des outils informatiques (outils bureautiques et logiciel spécialisé)

Vous êtes mobile et possédez obligatoirement le permis B

Vous êtes en capacité à lire des plans

Vous êtes rigoureux et votre sens poussé de l'organisation vous permet de travailler rapidement tout en maîtrisant les délais qui vous sont imposés

Vous êtes autonome tout en cultivant les relations humaines et appréciez le travail en équipe

Vous serez chargé(e) de :

- D'instruire (permis de construire, de démolir, déclaration de travaux, dossier d'aménagement des Établissements Recevant du Public –ERP) et des autorisations en matière de publicité en lien avec les pré instructeurs.
- De réceptionner et accueillir le public, concernant les Autorisations du Droit des Sols, les dossiers ERP, les autorisations en matière de publicité et la conformité des constructions.
- De suivre des dossiers de contentieux de l'urbanisme en collaboration avec le responsable de service.
- De contrôler de la conformité des constructions.
- Des visites les chantiers et de récolement (conformité des dossiers ADS) en lien avec les pré instructeurs.

Rémunération statutaire, congés et régime indemnitaire avantageux.

Merci d'adresser lettre et CV avant le 1er décembre 2017 à : Madame le Maire- Place de la Maire - 93420  
VILLEPINTE